1944.07.25 : Abergement de Varey : Mme Perrod abattue chez elle par les allemands.

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Inspection de la Santé
13, Rue du Docteur ROUX
TÉL. 6-51

Bourg-en-Bresse, le

R. 117

ABERGEMENT-de-VAREY (Ain)

(évènements de juillet)

A - Origine des renseignements :

Recueillis à l'Inspection de la Santé de l'Ain

I°- Déclaration de M. le Dr Pansu de Jujurieux, adressée à l'Inspection de la Santé pour le Mémorial.

2°- Procès-verbaux n° 398 en date du 23 octobre et 458 en date du I4 novembre de la brigade de gendarmerie d'Ambérieu.

3°- Déclaration en date du I8 novembre I944 de M. le Maire de l'Abergement-de-Varey adressée à l'Inspection de la Santé pour le Mémorial.

ARCHIVES DE L'AIN
PROPRIETE PUBLIQUE

B - Date des faits : 25 juillet I944.

C - Lieu : au domicile, hameau de Côte Savin.

D - Etat civil de la victime :

Mme Perrod née Blanc Marie, cultivatrice, née le IO avril I9I2 à Aranc, Française, mariée, femme enceinte (à terme).

E - Exposé des faits :

I°- Extrait du procès-verbal n° 398 :

"M. Fournier Emile, 72 ans, Maire de l'Abergement-de-Varey (Ain), déclare : Le 25 juillet I944, à neuf heures, Mme Perrod Louis, née Blanc Marie Joséphine, Céline, cultivatrice, domiciliée au hameau de Cotte-Savin commune de l'Abergement-de-Varey (Ain), est décédée à son domicile. Cette femme a été abattue par les Allemands alors qu'elle se trouvait seule chez elle. De nombreux coups de feu ont été tirés de l'extérieur. J'ignore les raisons qui ont motivé cet acte barbare des Allemands".

"M. Bigot-Colomb Marius, 45 ans, cultivateur propriétaire à Cote-Savin, commune de l'Abergement-de-Varey (Ain), déclare : Le jour du meurtre de Mme Perrod Louis, née Blanc, ma voisine, j'étais occupé dans

.....

mes vignes. Les Allemands, au nombre de soixante environ, sont arrivés ver huit heures du matin, le 25 juillet I944 et sans hésitation, se sont dirigés vers l'habitation Perrod. J'ai entendu de nombreux coups de feu puis les Allemands sont repartis. Cette manière de procéder permet de supposer qu'il y avait probablement eu dénonciation. C'est tout ce que je puis déclarer."

2°- Déclaration de M. le Dr Pansu :

"En réponse à votre lettre du 8 novembre, j'ai l'honneur de vous donner les précisions suivantes sur le décès de Mme Perrod Marie tuée le 25 juillet I944 à Cote Savin hameau de l'Abergement de Varey.

J'ai été appelé dans l'après-midi du 25 juillet pour constater le décès de cette victime. Je ne l'ai pas trouvée sur le lieu du crime, la famille ayant déjà transporté son corps dans sa chambre et sur son lit. J'ai constaté une énorme blessure au niveau de la région précordiale dans laquelle on aurait enfoncé le poing, la chemise était encore noircie par la poudre et l'on peut affirmer que la pauvre femme a été abattue à bout portant. Elle était en état de grossesse et je devais pratiquer son accouchement environ dans la semaine qui suivait.

D'après les renseignements que j'ai pu avoir par les voisins du hameau, une fusillade aurait éclaté au cours d'une patrouille effectuée par un détachement allemand cantonné au chateau de St-Gras près d'Ambronay. D'après ces mêmes témoignages aucun homme du maquis ne se trouvait ce jour là dans la région immédiate. J'ai pu constater les traces de balles dans les murs et les fenêtres de la maison. Mme Perrod a été, paraît-il, retrouvée dans son évier situé au fond de la cuisine par laquelle on pénètre dans la maison où elle semble s'être réfugiée lorsque les Allemands ont pénétré chez elle. Elle était seule à son domicile, son mari et son beau-frère étant absents de la maison depuis le matin. Une grange attenante à la maison a été également incendiée.

Je crois que l'on peut affirmer d'une manière indubitable et sans faire de digression sentimentale, qu'il s'agit d'un crime de plus à ajouter au massacre des innocents."

3°- Déclaration de M. le Maire :

"En réponse à votre honorée du IO novembre dernier, concernant l'assassinat de Mme Perrod Marie, tuée le 25 juillet dernier à l'Abergement-de-Varey, lieu dit "Cote Savin".

J'ai l'honneur de vous informer que, d'après les renseignements que nous avons recueillis soit auprès de l'époux de la victime soit auprès des voisins, aucune personne ne se trouvait présente au moment de cet assassinat, l'époux ainsi que le beau-frère de la victime se trouvaient tous deux dans les champs à leur travail; seul le domestique, Pierre Douvre, se trouvait à quarante mètres environ lorsqu'il vit arriver un fort contingent d'Allemands qui se mirent à cribler de balles la maison d'habitation sans aucune provocation de personne et lui-même se cachait de crainte de subir le même sort.